



Développement rural  
Rhône-Alpes

[www.caprural.org](http://www.caprural.org)

**Contact  
CRDR**

Aurélie Braillon  
04 75 61 01 26  
06 86 53 88 03  
[construction.activite@caprural.org](mailto:construction.activite@caprural.org)

Un service du CRDR pour les acteurs du développement rural de Rhône-Alpes

# Faites émerger des activités sur votre territoire !

Des difficultés à maintenir des activités artisanales et commerciales ?  
Un territoire à rendre plus attractif pour de nouvelles activités ou de nouvelles populations ?  
De nouveaux services à développer pour répondre aux besoins des habitants ?  
Un secteur touristique à dynamiser, un patrimoine naturel sous valorisé... ?

**Autant de situations qui donnent envie d'agir !**

## L'idée

Détecter les potentiels économiques, humains... d'un territoire pour susciter la création, le développement ou le maintien d'entreprises, de services et d'emplois et attirer des porteurs de projets.

## Un peu de méthode !

Quels potentiels travailler sur le territoire ?  
Comment m'y prendre, et qui associer à ma démarche ?  
Pour quels effets ?

Pour vous permettre de travailler ces questions, le CRDR vous accompagne en s'appuyant sur une démarche de CONSTRUCTION D'OFFRES D'ACTIVITÉS mise au point avec les Sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités.

## Que vous soyez :

- ▶ agent de développement rural en Rhône-Alpes,
- ▶ élu d'une collectivité locale ou d'une association,
- ▶ technicien en charge de la création d'activités...

## Bénéficiez d'un accompagnement adapté !

- ▶ souple et sur mesure
- ▶ défini ensemble en fonction de votre situation
- ▶ gratuit
- ▶ individuel ou collectif, avec des rencontres et des échanges à distance

## Nos 2 modes d'intervention

- ▶ à votre demande, un appui méthodologique sur la mise en place et/ou la conduite d'un projet
- ▶ de notre part, une incitation à agir dans des domaines tels que les services à la personne, le patrimoine et les savoir-faire locaux, les circuits courts...

## Que pouvez-vous en attendre ?

- ▶ des idées
- ▶ un coup de pouce pour passer à l'action
- ▶ un soutien aux actions engagées
- ▶ une prise de recul
- ▶ de nouveaux outils pour agir : un argumentaire, des références, des contacts...



UNION EUROPEENNE



**A noter !** Cette mission bénéficie du Fonds Social Européen (FSE)